

Palestine/Israël, l'UE a maintenant la responsabilité d'agir

Le 16 juin, les ministres des Affaires étrangères européens ont pris l'engagement de « rehausser » les relations entre l'Union européenne (UE) et Israël sur la base de l'Accord d'association signé en 1999. Cette nouvelle étape pose la question du rôle de l'UE dans la région.

Sept niveaux de collaboration sont concernés par ce « rehaussement » : diplomatique, commercial, économique et social, juridique, ainsi qu'en matière de transport, d'énergie, d'environnement, de science, de technologie et d'éducation. Cela se traduira au final par une intégration poussée d'Israël dans le marché européen, plus qu'aucun autre pays non membre de l'Union. Le commerce des produits de la pêche et de l'agriculture s'oriente ainsi vers une libéralisation quasi complète des échanges. Des 16 pays impliqués dans la Politique Européenne de Voisinage, Israël est le premier et le seul à bénéficier de cette décision européenne. Le processus de négociations entre Israël et l'UE est maintenant lancé afin d'élaborer un nouvel instrument de coopération qui doit remplacer le Plan d'action actuel, lequel expire en avril 2009. La réunion du Conseil d'association de mai 2009 sera l'étape finale de ce processus.

Le contexte dans les Territoires palestiniens est toutefois en contradiction flagrante avec cette nouvelle valorisation du statut d'Israël. Le bilan pour 2007/2008 uniquement est sans appel : augmentation vertigineuse de la colonisation, poursuite du blocus de la bande de Gaza, construction du Mur, augmentation du système de contrôle des biens et personnes.

Il faut rappeler que l'Accord d'association, qui constitue la base de la relation entre les deux parties, est fondé sur « le respect des droits de l'Homme et des principes démocratiques, qui inspire leurs politiques internes et internationales... ». Dans une lettre adressée aux membres de l'Union européenne, le Premier ministre palestinien Salam Fayyad avait mis en garde : « Si l'UE devait renforcer ses relations avec Israël à ce moment précis[...] ce serait pour les Palestiniens récompenser un acte hors la loi et pour les Israéliens la démonstration qu'un tel acte n'a pas de conséquence ».

Le collectif d'associations catholiques CIDSE (Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité) estime que « le rehaussement des relations UE-Israël agrandirait encore le fossé entre ce que dit et ce que fait l'UE dans la région [...] Ces dernières années, elle a continuellement appelé Israël à mettre un terme à sa politique d'occupation mais dans le même temps, elle n'a jamais agi de façon déterminée ».

Autre source d'interrogation, le respect par les deux parties de leurs obligations juridiques : la CIDSE a dénoncé l'inaction européenne à empêcher la violation actuelle par Israël de l'Accord d'association en continuant d'exporter vers le marché européen des produits fabriqués dans les colonies israéliennes. Il est aussi nécessaire selon les organisations membres de la CIDSE que « soient mis en place des mécanismes qui empêchent les entreprises ou instituts de recherches installés dans les colonies israéliennes de bénéficier d'une aide financière ou de tout autre privilège, dans le contexte d'une plus grande coopération entre Israël et l'UE ».

Un tel renforcement dans les conditions actuelles serait le signe qu'Israël peut continuer à violer le droit international ainsi que les propres règles de l'Union européenne sans conséquence. Premier partenaire économique d'Israël, premier bailleur de fonds de l'Autorité palestinienne, l'UE doit cesser de n'être que payeur pour enfin jouer un rôle politique autonome et exercer la pression nécessaire afin de faire avancer la paix par le droit.

Sommaire :

- ◆ Mobilisation : Le siège de Gaza brisé
- ◆ Israël : Après la démission d'Ehud Olmert, l'incertitude politique demeure
- ◆ Lancement du Programme inter-associatif « Enfance, Education, Jeu en Palestine »
- ◆ Mise en ligne du « Guide des outils Palestine 2008 »
- ◆ Brèves
- ◆ Pour en savoir plus

| Mobilisation

Le siège de Gaza brisé

Deux bateaux, le « Liberty » et le « Free Gaza », avec à leur bord 44 militants internationaux, ont accosté dans le port de Gaza le 25 août dernier. Partis de Chypre, leur objectif était d'attirer l'attention sur les conséquences du blocus israélien, qui se poursuit depuis près de deux ans : « *nous voulons briser le siège de Gaza et pousser la communauté internationale à revoir sa politique de sanctions* ». De tous âges et de toutes professions, de 13 nationalités différentes, le projet de ces militants d'affréter deux bateaux à destination de Gaza a



Arrivée du « Free Gaza » dans le port de la bande de Gaza

demandé une préparation de deux années et a été incertain jusqu'au dernier moment. Après s'y être d'abord opposée, l'armée israélienne a finalement autorisé l'entrée des deux bateaux. « *Il ne s'agit que de deux bateaux mais ce que nous avons accompli montre que toute personne peut faire changer la situation* » s'est exprimé Huwaida Arraf, l'un des participants. Egalement présent, Jeff Halper, fondateur du Comité israélien contre les destructions de maisons (ICAHM) a insisté sur le rôle que peut jouer la société civile : « *Cela montre que la population a la capacité de faire ce que les gouvernements auraient dû faire* ». Le rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'Homme dans les Territoires palestiniens, Richard Falk, a estimé « *que cette initiative non violente du mouvement Free Gaza a attiré l'attention mondiale sur la dure réalité du siège punitif enduré par les 1,5 million d'habitants de Gaza depuis plus d'un an* » en ajoutant que « *ce siège est une forme de punition collective qui constitue une grave violation de l'article 33 de la Quatrième Convention de Genève* ». 21 ONG internationales ont récemment rappelé dans un rapport qu'en tant que puissance occupante Israël a le devoir, en vertu des Conventions de Genève, d'assurer les services de base à la population. Elles ajoutent que les envois de secours ne dégagent en rien la puissance occupante de ces responsabilités.

www.freegaza.org

| Israël

Après la démission d'Ehud Olmert, l'incertitude politique demeure

L'accumulation de preuves de corruption a donc contraint Ehud Olmert à démissionner. La police israélienne a recommandé son inculpation pour « corruption » et « abus de confiance » dans deux dossiers, sur les six qui concernent l'ancien premier ministre. Cette démission est en tout cas symptomatique d'une longue instabilité de la vie politique israélienne : depuis 1992 aucune législature israélienne n'est allée à son terme. Au fil des années, les deux grands partis traditionnels israéliens, le parti travailliste et le Likoud ont perdu de leur importance et de leur légitimité aux yeux de la population israélienne, au profit des petits partis, en particulier religieux.

Nommée premier ministre en septembre 2008, la marge de manœuvre de Tzipi Livni est très étroite au sein de son propre parti et de la Knesset. Dépourvue d'une majorité absolue, elle disposait alors de 6 semaines pour former une coalition gouvernementale et négocier pour cela avec le parti travailliste et le parti religieux Shass. Si elle n'y parvient pas, des élections anticipées auraient lieu, pour lesquelles Benjamin Netanyahu est donné favori.

Cette instabilité a des conséquences directes sur les Palestiniens. Le parti Shass refuse toute discussion sur le statut de Jérusalem, qu'il considère comme indivisible. L'élection de Benjamin Netanyahu signifierait le retour de la droite nationaliste, et même si Tzipi Livni s'en distingue par une posture plus centriste, elle ne remet pas en cause la colonisation israélienne. Dans le quotidien *Haaretz* du 30 septembre, Gidéon Levy écrit : « *Ce qui aurait dû être accompli dix ans auparavant ne peut plus l'être aujourd'hui et ce qu'il est possible de faire aujourd'hui ne le sera plus dans dix ans. Le danger est réel. A chaque fin de cycle de négociations, pointe le spectre de la violence. Rien n'est plus dangereux dans cette région que l'échec d'une négociation* ». La formation d'un nouveau gouvernement de coalition en Israël, la possibilité d'élections anticipées, les élections américaines de novembre, font des quatre prochains mois une période largement incertaine. Les prochaines élections présidentielles palestiniennes prévues en janvier 2009 risquent de renforcer encore la fragilité politique ambiante.

« Enfance, Education, Jeu en Palestine »



Les actions de développement de la Plateforme :

Un des premiers objectifs de la Plateforme est de participer au développement des Territoires palestiniens par des actions de partenariat avec les ONG palestiniennes. De 1997 à 2001, la Plateforme a assuré la coordination du Programme Prioritaire Palestine. Les actions étaient menées par douze ONG membres de la Plateforme avec leurs partenaires palestiniens dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. L'objectif était d'appuyer les actions concrètes des ONG palestiniennes et de promouvoir la concertation entre elles et les services de l'Autorité palestinienne dans l'établissement des politiques de développement. A cet égard, la Plateforme a directement soutenu les activités du PNGO (Palestinian NGO Network), réseau qui rassemble plus de 110 associations. Pour la Plateforme, l'expérience de ce premier programme prioritaire et les échanges continus avec les partenaires palestiniens, confirment qu'un capital de savoir-faire, de compétences et de confiance acquis sur le long terme existe. Il s'agit donc, en 2008, à travers le lancement du Programme inter-associatif, de réinvestir ces acquis, de renforcer son rôle de coordination dans les échanges d'expériences et les réflexions ainsi que dans la concertation avec les autres acteurs de la solidarité internationale.

Programme inter-associatif

Enfance, Éducation, Jeu
en Palestine



Ce projet est soutenu par le Ministère des Affaires Étrangères



Qui participe ? :

En mai 2008, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine en partenariat avec 4 associations membres, a débuté le Programme inter-associatif « Enfance, Education, Jeu en Palestine » sur l'ensemble des Territoires palestiniens, dont la bande de Gaza et Jérusalem. Ce programme est soutenu par le Ministère des Affaires étrangères. Y participent les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), Enfants du Monde - Droits de l'Homme (EMDH), le Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières (GREF) et la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). A terme entre 10 et 15 ONG palestiniennes seront partenaires du programme.

Pourquoi ? :

L'objectif global du programme est de contribuer, au sein d'un cadre de concertation franco-palestinien, à l'amélioration des conditions de vie des enfants entre 3 et 12 ans, en situation vulnérable dans les Territoires palestiniens. Plus spécifiquement, il s'agit de promouvoir le bien-être et le développement des enfants dans leurs lieux de vie grâce à des activités d'éducation non-formelle. Les enfants de moins de 15 ans représentent approximativement 50 % de la population générale, la tranche d'âge entre 0-8 ans équivaut elle à environ 35 % de la population. Les enfants sont les premiers touchés par les conséquences de l'occupation israélienne, qui empêche leur développement dans des conditions normales. Leur qualité de vie ne cesse de se dégrader, principalement depuis la seconde Intifada : destructions de leur cadre de vie, leurs maisons, leurs écoles, impossibilité de suivre une scolarité normale, blessures ou décès de leurs proches.

Promouvoir une synergie entre les acteurs français et palestiniens :

Le Programme inter-associatif s'efforce de promouvoir une synergie entre des acteurs (publics et privés) ainsi qu'une mise en réseau des compétences et des ressources. Pour les ONG de la Plateforme, comme pour les partenaires palestiniens, un programme inter-associatif permet de valoriser leur expertise et leur savoir-faire dans le domaine de la promotion des droits et besoins de l'enfant, et de mettre en commun des compétences spécifiques. De plus, il est primordial de parvenir à faciliter le travail en commun des associations palestiniennes, qui font face à des difficultés croissantes pour se rencontrer et se concerter en raison de la politique de bouclage israélienne. La mise en réseau des associations leur donne la possibilité de partager des compétences tout en assurant la promotion de la spécificité, de l'identité et des capacités de chacune.

Mise en ligne du *Guide des Outils Palestine 2008*

Face au foisonnement de l'information sur la question israélo-palestinienne, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a voulu avec ce « *Guide des outils Palestine 2008* » mettre à disposition de tous une information facile d'accès sur les différents outils consacrés à la Palestine. **Plus de 200 livres, une centaine de films, 80 sites Internet, des centaines de rapports, des cartes ont ainsi été sélectionnés couvrant les grands dossiers de la situation en Palestine : colonisation, Mur, Jérusalem, réfugiés, prisonniers, santé, enfance, Palestiniens d'Israël.** Cette sélection ne prétend pas couvrir l'ensemble de la question, elle est issue de nos expériences et de notre travail d'information quotidien. Ce guide représente un outil de travail pour les particuliers et les associations mais aussi pour les parlementaires et les collectivités locales qui souhaitent s'informer sur une situation sans cesse en évolution.

www.pplateforme-palestine.org



| Brèves

◆ Echec du Quartette

Une coalition de 21 ONG internationales a dénoncé dans un rapport de septembre 2008 l'échec du Quartette dans le respect des engagements pris lors de la rencontre d'Annapolis en novembre dernier. Pour Philippe Lévêque, directeur général de CARE France : « Le processus d'Annapolis devait être le signe d'un nouveau départ pour le processus de paix au Proche Orient. Près d'un an plus tard, nous assistons à l'expansion rapide des colonies, à la mise en place de nouveaux check-points et à une stagnation économique encore plus importante. Le Quartette est en train de perdre la main sur le processus de paix au Proche Orient ».

◆ Une diplomate française bloquée 24h au passage d'Erez

En juin dernier, Catherine Hyver, consul adjointe de France à Jérusalem, a été retenue pendant 24h au passage d'Erez entre la bande de Gaza et Israël, malgré l'intervention des autorités françaises et du ministère de la Défense israélien. Mme Hyver n'a été autorisée à passer par le Shin bet, le service de sécurité intérieur israélien, qu'après la fouille du véhicule diplomatique, en violation des pratiques consulaires internationales.

| Pour en savoir plus

- ◆ “ Union européenne-Israël. Il faut renforcer l'engagement en faveur des droits humains” – Amnesty International – Juin 2008 – www.aie.u.be
- ◆ “Euro-Israeli relations: Europe must lead the way !” – CCFD, Trocaire, Cafod, Cordaid, Broederlijk Delen – Juin 2008 – www.pplateforme-palestine.org
- ◆ “Gaza : Un expert de l'ONU salue le passage de deux bateaux d'aide humanitaire” – ONU – Août 2008 www.un.org
- ◆ “Enough talk - Gideon Levy” – Haaretz – Septembre 2008 – www.pplateforme-palestine.org
- ◆ “Le Quartette pour le Proche Orient : un rapport d'étape” - CAFOD, CARE Deutschland, CARE France, CARE Nederland, CARE Norge, CARE Austerreich, CARE International UK, Christian Aid, DanChurchAid, Diakonia, EMHRN, Medico international, Oxfam International, Save the Children UK, Save the Children Sweden, UCP, World Vision Jerusalem – Septembre 2008 - www.carefrance.org
- ◆ “The dilemma of development under occupation” – Palestinian Hydrology Group – 2007 – www.pplateforme-palestine.org
- ◆ “The Humanitarian Impact on Palestinians of Israeli Settlements and Other Infrastructure in the West Bank” - OCHA - OPT - Juillet 2007 - www.pplateforme-palestine.org

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

14, passage Dubail – 75010 Paris – Tél : 33 1 40 36 41 46

E-mail : pfpalest@club-internet.fr – www.pplateforme-palestine.org

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, créée en 1993, est un regroupement de 40 organisations de solidarité internationale engagées en faveur d'une paix juste et durable entre les peuples palestinien et israélien. La Plateforme oeuvre en ce sens en soutenant les revendications de ses partenaires palestiniens et israéliens. Le bulletin de la Plateforme est réalisé grâce au soutien du Ministère des Affaires étrangères et du Secours Catholique-Caritas France.

MEMBRES

AITEC, AFPS (Association France-Palestine solidarité), Association des villes françaises jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens, CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), CBSP (Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens), Cedetim (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale), CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active), CICUP (Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes), CIMADE, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, CVPR-PO (Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient), Enfants du Monde-Droits de l'Homme, Enfants Réfugiés du Monde, Génération Palestine, FSGT, GREP (Groupement des retraités éducateurs sans frontières), Ligue des Droits de l'Homme, le Mouvement de la Paix, MRAP, Palestine 33, Pax Christi, Secours Catholique-Caritas France, Terre des Hommes France, UJFP (Union juive française pour la Paix).

MEMBRES OBSERVATEURS

ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), Afran Saurel, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International, Association « P our Jérusalem », Collectif juéo-arabe et citoyen pour la paix – Strasbourg, Coordination Sud, CRID, Francas, GAIC (Groupe d'amitiés islamo-chrétienne), Handicap International, Médecins du Monde, MIR (Mouvement International de la Réconciliation), RITIMO, SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement), Tiens voilà encore autre chose.

Directeur de publication : Bernard Ravenel

Comité de rédaction : Maxime Guimberteau, Bernard Ravenel, AFPS, CCFD, Cedetim, Cimade, Gref, LDH.